Arrondissement de **RAMBOUILLET**

Canton de CHEVREUSE

Commune de MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation 13/01/2025

Date d'affichage de convocation 13/01/2025

Nombre de conseillers

En exercice: 17

Présents: 9

Votants: 9

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 22 janvier,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-

Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents:

Frédérique DULAC, Slimane MOALLA, Yolande GROBON, Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSE, Claire CROIXMARIE, Hayat

Excusés:

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD, Nathalie SENU, Annick BOKAN

Date de la séance :

22 janvier 2025

Objet:

Aide n°01/2025 Prêt pour dette d'énergie Vu la délibération n°44-/2024 du Conseil d'Administration, en date du 18 décembre

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCORDE un prêt à Madame

, domiciliée à Magny-les-Hameaux :

en vue de régler une dette d'énergie auprès d'EDF d'un montant de

2629,86 €.

PRECISE que la somme totale sera versée directement auprès d'EDF et que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de prêt conclu entre le CCAS et Madame

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 3/2/2525 Certifié exécutoire le : 3/2/2525

<u>Le Président du C.C.A.S</u>

Accusé de réception en préfecture 078-267801082-20250203-DCCAS250122A001-DE Date de télétransmission : 03/02/2025 Date de-réception préfecture : 03/02/2025

Bertrand HOUILLON